Le moulin de « Kerisquilien »

(Extrait du bulletin N°135 juin 2022 : les moulins à vent du pays Pagan. C. Abaléa)

Nous l'appelons ainsi en raison de son implantation mais ce moulin semblait dépendre à la fin du siècle dernier et jusqu'au début du XXème siècle du manoir de Kerenez. Nous n'avons pour l'instant pas trouvé d'actes de propriété le concernant directement. Il y avait par ailleurs deux autres moulins à vent et un moulin à eau qui dépendaient de ce manoir (Cf ces chapitres).

Il n'est pas exclu qu'à la grande époque d'occupation du manoir de Kerisquilien, il y eût un moulin à vent antérieur, proche de cette implantation plus tardive.

Il n'existe plus aucune trace visible de ce moulin et de ses fondations dans la parcelle agricole exploitée actuellement. (figure 10)

Figure 9 : représentation imagée de l'emplacement approximatif du moulin de Kerisquilien vu du Kour- Vihan (La Digue) et qui aurait pu servir d'amer aux navigateurs?

Le moulin avait été construit sur la parcelle 1642 ou 1643 (cadastre napoléonien Théven section D5)

Figure 10: plan cadastral de la parcelle du moulin de Kerisquilien

Figure 11 : Voici une des représentations possibles du moulin telle qu'elle en a été faite par les écoliers de Kerlouan dans le récit qui va suivre (croquis C. Abaléa).